



1ère réunion du groupe synergie Economie Bleue

Présents : En ligne :	Philippe DARRASON (PD), Lionel LOUBERSAC (LL), Reine GHNASSIA (RG), Emma COLOMBIN (EC), Mélanie HUITRIC (MH)
	Nicolas RAFFECAS (NR), Eric DINAHET (ED)
	De 16h00 à 17h00

1) Introduction

Ce groupe synergie a pour but de caractériser le poids de l'économie bleue en Nouvelle-Calédonie.

2) <u>Discussion</u>

EC: Il faut caractériser l'économie bleue afin de démontrer son poids. Pour cela, il est important de savoir de quels chiffres nous avons besoin. Une rencontre avec l'ISEE (Institut de la statistique et des études économiques) serait utile, il faut savoir les données qu'ils ont actuellement en leur possession et celles qui leur manque. Actuellement l'aspect maritime n'est pas suffisamment pris en compte, ainsi dans le tourisme seuls ceux qui arrivent en avion et les croisiéristes sont comptabilisés, et pas les navires de plaisance qui visitent la NC.

PD : Il ne faut pas s'arrêter aux données de l'ISEE, il est important d'inclure l'empreinte socioéconomique également dans l'étude que l'on aimerait avoir.

EC : Il faut cerner les besoins avant de lancer une étude ou d'aller interpeller les instituts de statistiques.

RG: La Direction des Affaires maritimes a plusieurs données en sa possession, tout comme le SIVAP (Le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire), telles que le nombre de navires en escale au port, les données liées au tourisme nautique, etc. Nous n'avons simplement pas les données économiques qui leurs sont associées.

EC : Il est important de définir les données dont nous avons besoin et qui permettent de montrer aux interlocuteurs institutionnels ce que représente l'activité maritime.

PD: Il faudrait par exemple voir s'il on inclut le trafic des chalands qui sont liés à l'activité minière.

ED: L'IEOM a fait des notes de cadrage avec une définition de l'économie bleue et il faudrait se servir de cette note pour définir la dimension que l'on veut donner à notre étude.

LL: L'AFD prévoit un travail autour de l'océan en 2024, faire financer cette étude par l'AFD est donc une possibilité. Il est important de préciser qu'en Nouvelle-Calédonie, une grande partie de l'économie, notamment en lien avec le maritime n'est pas évaluée

NR : Il est important de dissocier deux éléments :

- L'état des lieux actuel de l'économie maritime
- Les perspectives et l'avenir de l'économie bleue en Nouvelle-Calédonie.





PD: Il faut d'abord une 1^{ère} lecture de ce qui ressort des chiffres des douanes, comme les importations du matériel nautique par exemple.

Il est nécessaire d'analyser les données à disposition pour voir ce qu'il manque.

LL : Nous pouvons interpeller l'IEOM afin qu'ils actualisent leurs données, leur dernière étude sur l'économie bleue date de 2016.

EC : Nous pouvons également prendre un rendez-vous avec ISEE pour leur suggérer de mener une telle étude. Leur démontrer que ces donnes sont importantes pour la Nouvelle-Calédonie.

ED: Pour cela il faut qualifier notre demande, arriver avec une demande bien particulière.

EC : Pour cela nous devons lister les besoins, demander aux membres du CMNC les chiffres dont ils ont besoin concernant l'économie maritime.

LL : Le FIM peut aussi être une source de financement, comme l'OCTA, il faut demander aux politiques d'appuyer notre demande.

EC: Mais l'OCTA dans son diagnostic sur l'économie bleue n'avait-elle pas mis en avant cette question?

LL: Oui l'OCTA a même préconisé, pour les PTOM européens, que la NC soit le lieu où installer un centre qui compilerait les indicateurs de l'économie maritime des territoires concernés. Or la NC était l'année dernière Présidente de l'OCTA et ce sujet n'a même pas été défendu par nos politiques!

RG : C'est dommage que la Nouvelle Calédonie n'ai pas saisi cette chance. Par contre la Polynésie elle a su le faire et en a profité.

3) Conclusion

- Faire un courrier à l'IEOM pour leur demander une actualisation des données sur l'économie maritime
- Interpeller l'ISEE sur l'importance d'une telle étude sur l'économie bleue.
- Interroger les membres du CMNC sur leurs besoins en chiffre de l'économie maritime.
- Définir des indicateurs qui peuvent être suivi et mis à jour au fil du temps.